

# ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

18 septembre 2024  
Volume 10, numéro 3

*Au nord de tout  
ce que l'on peut devenir*

## ADOPTION DE LA POLITIQUE EN SÉCURISATION CULTURELLE

Le conseil d'administration a adopté la Politique établissant les fondements de la sécurisation culturelle en santé et services sociaux sur la Côte-Nord. Ce document découle d'une démarche de consultation et de co-construction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des usagers, partenaires et communautés autochtones de la Côte-Nord.

La politique contient cinq principes d'excellence issus de ces consultations, qui visent à guider le CISSS de la Côte-Nord pour la mise en place de soins et services culturellement sécuritaires. Chacun de ces principes est associé à divers critères visant à les mettre en application.

- **Reconnaissance de l'expertise** : Apprécier et reconnaître l'expertise et la contribution des peuples autochtones.
- **Accompagnement sécuritaire** : Accueillir et accompagner les peuples autochtones dans leurs besoins et leurs expériences.
- **Communication bienveillante** : Découvrir et comprendre les enjeux des peuples autochtones.
- **Collaboration de proximité** : Consulter et écouter les peuples autochtones dans la sincérité.
- **Appréciation culturelle** : Reconnaître et apprécier les cultures des peuples autochtones dans le respect.

Cette politique s'applique à toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de la mission de l'établissement, soit le personnel, les médecins, dentistes et pharmaciens, les chercheurs, stagiaires, bénévoles ou toute autre personne qui exerce une fonction dans l'établissement. Elle s'applique également aux ressources liées par contrat à l'établissement, aux employés contractuels et aux membres des comités d'usagers.

La démarche en sécurisation culturelle du CISSS de la Côte-Nord a pour but d'identifier des mesures à implanter pour créer des lieux dans lesquels les usagers ou les membres du personnel autochtones se sentent à l'abri du racisme et en sécurité. L'objectif est aussi qu'ils aient accès à des services qui affirment positivement leur culture, leurs droits et leur identité.

La politique est disponible sur le [site Web](#) du CISSS de la Côte-Nord.

Nouveau financement pour des organismes communautaires	p. 2
Reddition de comptes 2023-2024 du comité des usagers	p. 2
Nominations au GMF-U et à l'urgence de l'Hôpital Le Royer	p. 2

**Prochaine séance  
du conseil  
d'administration :**  
13 novembre 2024



Québec 

## NOUVEAU FINANCEMENT POUR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Un financement additionnel de 294 800 \$ est octroyé à la région de la Côte-Nord dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Avec ce rehaussement budgétaire, l'enveloppe annuelle du PSOC s'élève à 24 067 840 \$ pour 2024-2025.

Quarante-sept organismes de la région pourront bénéficier d'un financement supplémentaire. La répartition de ces nouveaux crédits récurrents est déterminée en fonction de critères tels que la conformité avec les règles du PSOC et la démonstration du besoin d'un montant additionnel. Au cours des six dernières années, l'enveloppe régionale du PSOC a connu une hausse de plus de 5,8 M \$.

## REDDITION DE COMPTES 2023-2024 DU COMITÉ DES USAGERS

Le comité des usagers du CISSS de la Côte-Nord a présenté son rapport visant à faire état de ses réalisations de l'année 2023-2024. Ce rapport contient également une liste d'enjeux prioritaires et de recommandations. Parmi ses recommandations, mentionnons :

- Que le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaisse le large mandat et le vaste territoire desservi par le comité des usagers et qu'il augmente son financement en conséquence.
- Que le coût du transport électif soit revu à la baisse pour les usagers.
- Que les centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation soient agrandis et rénovés pour offrir plus de places afin que les jeunes puissent jouir d'un climat plus paisible.
- Que les critères de sélection visant les lieux physiques soient revus pour que plus de ressources de type familial soient disponibles sur la Côte-Nord.

En 2023-2024, le comité a tenu 9 rencontres régulières en plus de 24 sessions de travail et une rencontre d'information publique.

## NOMINATIONS AU GMF-U ET À L'URGENCE DE L'HÔPITAL LE ROYER

Dre Valérie Therriault est nommée directrice du GMF-U de Manicouagan. Elle succède à Dr David Lee, qui occupait cette fonction depuis quelques années. Dre Therriault a obtenu l'appui du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), des médecins pratiquant au GMF-U de Manicouagan ainsi que du chef de médecine générale du secteur de Manicouagan. Son mandat est d'une durée de quatre ans.

Par ailleurs, Dre Stéphanie Thibault a été nommée à titre de chef du service clinique de l'urgence de l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau. Cette nomination a été approuvée à l'unanimité par les membres du service clinique de l'urgence lors d'une rencontre tenue le 27 août 2024.

**Soyez un modèle pour forger l'adulte  
que je serai demain!**

**Devenez famille d'accueil**

« Offrez à nos adolescents un  
milieu de vie favorable  
à leur épanouissement »

**1 800 463-8547**

